

Vendredi 28 mars 2025

Le Grand Annecy : 1 million d'euros jeté par la fenêtre si la suppression de la ZFE se confirme à l'assemblée nationale le 8 avril prochain!

Les ZFE, instaurées en 2019 puis étendues en 2021, ont été créées dans le but de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans les grandes villes, afin de réduire les émissions de particules fines responsables de graves problèmes de santé publique. Ces zones permettent ainsi d'améliorer la qualité de l'air, réduire les maladies respiratoires et prévenir les décès prématurés liés à la pollution, qui touchent chaque année près de 40 000 personnes.

Bien que le Grand Annecy, avec ses 213 000 habitants, respecte les seuils réglementaires de pollution, il est classé comme un territoire de vigilance donc concerné par cette mesure depuis le 1^{er} janvier 2025. La Zone à Faibles Émissions (ZFE) s'inscrit pleinement dans le Pacte pour le climat, un enjeu crucial pour la santé publique. L'objectif est de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, tout en accompagnant les habitants dans la transition écologique, notamment en favorisant les transports en commun et les mobilités douces. L'agglomération a mis en place cette ZFE avec un investissement d'un million d'euros pour concrétiser ce projet et respecter la loi en vigueur.

Contact presse 

Samia Abdous | Collaboratrice de cabinet et relation presse | Direction du cabinet de la présidente du Grand Annecy | Tel : 06 69 49 29 27 | Mail : sabdous@grandannecy.fr | www.grandannecy.fr

Mercredi 26 mars la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de "simplification de la vie économique" a adopté la proposition de suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE). Si ce vote est confirmé le 8 avril prochain, ceci marquera un tournant regrettable dans la politique de gestion de la pollution de l'air.

La présidente Frédérique Lardet s'insurge contre la décision de l'Assemblée nationale concernant la ZFE :

"Tout un travail d'assouplissement avait été réalisé en concertation avec les territoires et l'ancien ministre Christophe Béchu. Le résultat de cette concertation permettait au territoire de travailler de manière graduée tout en protégeant les populations les plus fragiles tant sur le plan de la santé publique, qu'en matière de pouvoir d'achat. C'est une incompréhension totale, à l'heure où l'on nous demande de faire des économies, on nous obligerait à jeter 1 million d'euros par la fenêtre, par pure démagogie! »